

L'URGENCE DE FAIRE VOTRE MÉNAGE !



PAR Denis Dubreuil

Il y a quelques semaines, Jacques, coordonnateur SST de l'entreprise *PAPIER ST-GÉRARD*, a ouvert la fenêtre de son bureau pour la première fois de l'année. Une belle journée : la plus belle du printemps ! Il s'en souvient très bien puisqu'au moment où il a pris une grande bouffée d'air, il a entendu une alarme provenant de son voisin industriel. Mais ce dont il se souvient davantage, c'est la rigueur avec laquelle l'exercice d'évacuation de cette entreprise s'est déroulé : alarme, évacuation dans l'ordre, regroupement au point de rassemblement, retour aux activités régulières... et, tout cela, en moins de 30 minutes ! Il ne manquait que cette démonstration pour convaincre notre coordonnateur SST de dépoussiérer son propre programme d'urgence. « Tout un ménage » : il en est très conscient ! Comment s'y prendra-t-il ?

POINT DE DÉPART

Dans sa démarche, Jacques devra s'assurer d'être en conformité avec les exigences minimales présentées à la section IV du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec* (RSST). Intitulée *Mesures de sécurité en cas d'urgence*, on y rappelle que toute entreprise de compétence provinciale doit :

- 1° avoir un plan d'évacuation en cas d'urgence;
- 2° tenir des exercices de sauvetage et d'évacuation au moins une fois l'an;
- 3° avoir des extincteurs portatifs dans tout le bâtiment afin d'intervenir contre un début d'incendie;
- 4° choisir, installer, utiliser et entretenir ces extincteurs en conformité à la norme NFPA 10;
- 5° s'assurer que les systèmes d'alarme et d'éclairage d'urgence soient toujours en état de fonctionner.

Il est également possible qu'il ait besoin de consulter d'autres lois et règlements, dont : la *Loi sur la sécurité incendie*, la *Loi sur la sécurité civile*, le *Règlement sur les urgences environnementales*, la *Loi sur la qualité de l'environnement*...

UNE DÉMARCHÉ STRUCTURÉE

La véritable première étape de la démarche de Jacques sera de recenser les différentes situations d'urgence pouvant se manifester dans l'entreprise. Essentiellement, les situations d'urgence peuvent être associées aux sources suivantes : une origine « naturelle » (ex. : feu non maîtrisé dans le boisé situé à l'arrière de l'établissement); une origine « technique » (ex. : fuite d'une conduite d'ammoniac), ou encore, une origine « socio-économique » (ex. : manifestation de violence au service à la clientèle). Il est également possible que l'urgence provienne du voisinage (ex. : explosion de produits chimiques).

quelles l'organisation est plus vulnérable. Puis, pour chacune, il passera à la rédaction d'une procédure. Cette étape consiste à rédiger l'ensemble des actions à engager advenant la manifestation d'une situation d'urgence. Ce livre de procédures guidera Jacques tout au long des quatre étapes de toute urgence : l'alerte, l'analyse, le déploiement et le redressement de la situation.

À NE PAS OUBLIER...

En conclusion, voici un résumé des éléments de base que Jacques devra considérer dans la planification des mesures d'urgence chez *PAPIER ST-GÉRARD*.

Exemples de situations d'urgence pouvant se présenter en entreprise

Origine naturelle	Origine technique	Origine socioéconomique
- Feu de forêt	- Incendie majeur	- Violence au travail
- Inondation	- Fuite/déversement d'un produit chimique	- Conflit majeur
- Séisme	- Contamination de l'eau	- Vandalisme
- Tempête de neige/verglas	- Déraillement d'un train	- Alerte à la bombe

L'étape suivante consistera à procéder à une analyse de vulnérabilité pour ces différentes situations d'urgence. Il s'agit d'effectuer un « classement » des événements qui comportent le plus haut niveau de risque pour l'organisation. Pour effectuer cette analyse, Jacques utilisera une liste de questions comme ce qui suit.

- Quelle est la probabilité que la situation d'urgence survienne dans les dix prochaines années ?
- Quel serait l'impact, sur les employés, d'un tel événement ?
- Quel serait la difficulté relative au remplacement de la machinerie et des installations ?
- Avons-nous des ressources adéquates à l'interne pour contrer une telle situation d'urgence ?

À l'aide d'un classement subjectif ou quantitatif, il pourra effectuer une hiérarchisation des situations pour les-

- S'assurer du bon fonctionnement du système d'alarme et d'éclairage d'urgence.
- Vérifier l'exactitude des renseignements indiqués sur le tableau d'appel d'urgence, pour tous les quarts de travail (secouristes, brigade d'incendie...).
- Revoir la distribution des extincteurs.
- Recenser la présence de nouvelles matières dangereuses.
- S'assurer de la signalisation relative au lieu de rassemblement.
- S'assurer d'avoir un plan d'aménagement à jour (incluant les emplacements de coupure des énergies principales (ex. : électricité, gaz...) et de rangement des produits chimiques.
- Vérifier le fonctionnement du système de communication (il pourrait ne plus y avoir d'énergie électrique lors de l'évacuation).

Jacques a beaucoup à faire, et vous ?